



Swisscanto (LU) Portfolio Fund Green Invest Balanced

Les investisseurs sont de plus en plus nombreux à prendre conscience de la responsabilité qu'ils endossent en plaçant leur capital. La rentabilité n'est plus leur unique motivation: des objectifs sociaux, éthiques et écologiques entrent désormais aussi en ligne de compte. La solution: investir de manière responsable.

Le fonds Swisscanto (LU) Portfolio Fund Green Invest Balanced a été soumis à la procédure de contrôle du Comité pour un développement durable et s'est vu attribuer le label «Développement durable contrôlé». Il répond à tous les critères d'exclusion requis et est conforme aux directives en matière de transparence de l'Eurosif ainsi qu'à la norme de qualité ARISTA 3.0. Il exclut les investissements dans l'extraction de combustibles fossiles, la construction de pipelines ainsi que les industries minière et automobile.

Ce fonds n'investit pas non plus dans les entreprises qui composent avec le recul de la biodiversité ou qui opèrent dans des zones protégées. Il s'agit d'un critère important pour les investissements dans l'agriculture, la sylviculture et les biocarburants. Enfin, l'utilisation et la production de certains pesticides («dirty dozen») constituent un autre critère d'exclusion du fonds.

Critères d'exclusion

	Exclu	Non explicitement exclu	Remarques
Secteurs			
Armement	✓		
Nucléaire	✓		
Génie génétique appliqué à l'agriculture	✓		
Tabac	✓		
Alcool/drogues		✓	Ces secteurs ne sont pas explicitement exclus, mais ils sont pris en compte dans l'analyse ESG d'Inrate. Par ailleurs, Inrate et Swisscanto procèdent à un contrôle actif permanent des points de controverse. Tout manquement grave à l'un d'entre eux conduit à l'exclusion de l'univers de placement.
Jeux de hasard		✓	
Pornographie		✓	
Pratiques			
Corruption	✓		Ces points sont pris en compte dans l'analyse ESG d'Inrate. Par ailleurs, Inrate et Swisscanto procèdent à un contrôle actif permanent des points de controverse. Tout manquement grave à l'un d'entre eux conduit à l'exclusion de l'univers de placement.
Blanchiment d'argent	✓		
Violation des embargos décidés par l'ONU	✓		
Violation de la convention de l'ONU sur les droits de l'homme	✓		
Violation des droits fondamentaux des travailleurs (OIT)	✓		

	Exclu	Non explicitement exclu	Remarques
Pays (pour les obligations d'Etat)			
Embargos décidés par l'ONU	✓		
Convention de l'ONU sur les droits de l'homme	✓		

Critères d'exclusion supplémentaires du fonds

- Extraction de combustibles fossiles, activités minières (pétrole, charbon, gaz naturel) et exploitation de centrales à énergies fossiles
- Construction automobile ou aéronautique, exploitation de compagnies aériennes
- Production de substances nuisant à la couche d'ozone
- Production de substances polluantes organiques de grande longévité
- Elaboration d'organismes génétiquement modifiés
- Utilisation du clonage thérapeutique dans la recherche sur les cellules souches humaines
- Fabrication de PVC et de chlorure de vinyle

Normes de qualité

	Signataire ou directives respectées	Non signataire	Remarques
Directives de transparence de l'Eurosif	✓		
Norme de qualité ARISTA 3.0	✓		

Engagement

	Oui	Non	Remarques
Approche d'engagement	✓		Activités d'engagement menées par le fonds lui-même
Exercice des droits de vote	✓		L'exercice des droits de vote se base pour tous les fonds sur deux directives en matière de vote établies par Swisscanto et ISS (Institutional Shareholder Services Inc.).

Secteurs de placement controversés

	Investissement	Aucun investissement	Remarques sur le respect des critères de best practice
Biens de consommation de base (secteur alimentaire)			
Pêche (sauvage)	✓		Pêche durable uniquement (certifiée MSC ou FOS)

	Investissement	Aucun investissement	Remarques sur le respect des critères de best practice
Agriculture	✓		Aucun investissement n'est réalisé dans des entreprises dont l'activité porte atteinte à la biodiversité ou est menée dans des zones protégées; l'utilisation de pesticides et le défrichage ne sont pas tolérés. Les points critiques que sont les normes de protection des animaux, la certification de l'aquaculture et les droits de la population locale sont intégrés à l'analyse ESG, Par ailleurs, un contrôle actif permanent des points de controverse tels que la consommation d'eau et le respect des droits de l'homme est effectué. Tout manquement grave à l'un d'entre eux conduit à l'exclusion de l'univers de placement.
Utilities (infrastructure)			
Approvisionnement en eau	✓		L'approvisionnement de base de la population en eau potable relève du critère de l'accès à l'eau potable. Les aspects liés à la politique tarifaire et aux normes de qualité sont eux aussi pris en compte dans l'analyse ESG.
Financement et construction de barrages	✓		Pas de projets de grande ampleur; il n'est possible d'investir que dans des projets hydrauliques de petite taille, en tenant compte de critères liés au développement durable et des directives de la Commission mondiale des barrages (CMB). Les entreprises font l'objet d'un contrôle continu en matière de violations des droits de l'homme.
Matériaux de base (industrie minière et matières premières)			
Industrie minière		✓	
Sylviculture	✓		Le fonds investit uniquement dans la sylviculture durable certifiée FSC.
Energie (pétrole, gaz, énergies renouvelables)			
Biocarburants	✓		En règle générale, le fonds investit dans des technologies de 2 ^e génération (par ex. déchets, déchets de bois) et se tient à l'écart des producteurs ou consommateurs de technologies de 1 ^{ère} génération. Aucun défrichage ne doit avoir lieu. Le génie génétique «vert» est en principe exclu.
Extraction de combustibles fossiles et construction de pipelines		✓	
Biens de consommation cycliques			
Industrie automobile		✓	
Pharmacie et médecine/santé			
Industrie pharmaceutique	✓		Dans ce domaine, l'accès aux traitements médicaux constitue un important critère de best practice. Dans le cadre de l'analyse ESG, la publication de toutes les études cliniques est contrôlée, tout comme la biopiraterie (manquements au protocole de Nagoya) et l'observation des normes de protection des animaux.

Mai 2017